



Les clés pour décider, les compétences pour agir

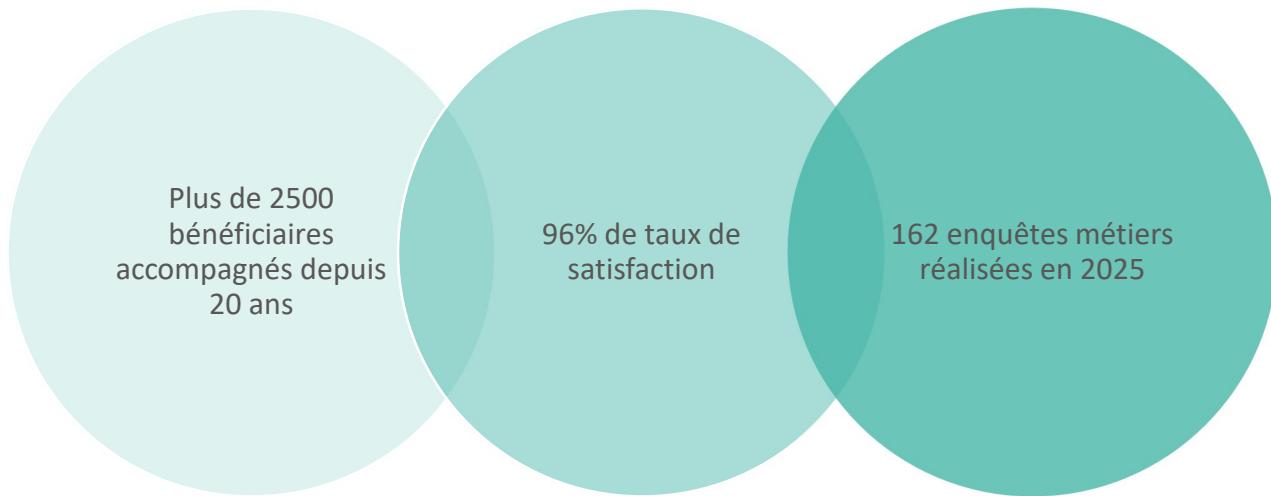
## BILAN DE COMPETENCES

Envie d'évoluer, de redynamiser votre carrière, de changer de métier, de créer une entreprise, de faire valider vos compétences ?

Le bilan de compétences est un véritable outil d'aide à la décision pour pouvoir faire le point sur votre carrière.

Notre équipe de professionnels des ressources humaines et psychologues du travail vous attend !

Un premier rendez-vous gratuit et sans engagement sous 15 jours



**CONTACTEZ-NOUS : 02 31 46 89 11**

**1 rue du bocage, 14460 Colombelles**



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
La certification qualité a été délivrée au titre  
des programmes d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
BILAN DE COMPETENCES

02 31 46 89 11 | [contact@eprh.fr](mailto:contact@eprh.fr) | [eprh.fr](http://eprh.fr)

Siège : 1 rue du bocage 14460 COLOMBELLES | Agence : 2 rue Dombasle 76600 Le Havre | SAS au capital social de 37000 Euros | SIRET 435 087 069 00025  
Organisme de formation enregistré sous le numéro 2514 0205614 | Datadock n° 0009504 | TVA intracommunautaire : FR22435087069 | Code NAF : 70222



# Le déroulement du Bilan

**3 mois** – 24 heures maximum réparties entre entretiens de face à face (minimum 16h) passation de tests (1h30), et travail personnel (6h30 minimum)

Aucun prérequis, il s'adresse à tout salarié, agent public ou demandeur d'emploi.

## Phase préliminaire :

- Présenter le cabinet, la démarche, la méthodologie et les outils utilisés
- Analyser la nature de votre demande et de vos besoins
- Définir avec vous votre programme personnalisé
- Confirmer votre engagement dans la démarche

## Phase d'investigation :

- Analyse de votre parcours professionnel et vos compétences
- Regard croisé avec un autre consultant
- Analyse de votre personnalité, vos aspirations, vos valeurs
- Exploration des métiers possibles
- Etude du marché de l'emploi et du besoin en formation

## Phase de synthèse :

- Synthèse des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de votre projet
- Finaliser le document de synthèse

Nous respectons la déontologie concernant les professionnels du bilan de compétences.

La charte de nos engagements déontologiques, les conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur sont consultables en ligne : [eprh.fr](http://eprh.fr)



## Les moyens pédagogiques à disposition

- ✓ **Nos tests psychométriques et évaluations :**
  - Tests de personnalité
  - Test de mesure de l'intelligence Émotionnelle
  - Inventaire d'intérêts/compétences professionnelles
  - Tests d'évaluation (passation adaptée à chaque bénéficiaire) : mesure des aptitudes et/ ou maîtrise de langues
  - Outils d'autoévaluation
- ✓ **Entretiens individuels** de face-à-face ou à distance (visio : Teams, Zoom, ...)
- ✓ **E-learning avec une méthodologie établie et spécifique à notre cabinet**
- ✓ **Une plateforme « métiers » interactive**
- ✓ **Un réseau de professionnels disponibles pour affiner votre projet**
- ✓ **Outils Techniques de Recherche d'Emploi** (TRE)
- ✓ **Un accompagnement via Digiforma**, notre plateforme de gestion de votre bilan de compétences via smartphone, tablette ou ordinateur

## Le financement de votre formation

- ✓ **Comment ?**
  - Par votre Compte Personnel de Formation (CPF) code 202
  - Par l'OPCO de votre entreprise
  - En autofinancement
- ✓ **Quel coût ?**
  - Bilan non-cadre : 2250 € TTC
  - Bilan cadre et dirigeant : 2750 € TTC

## Accessibilité :

- ✓ EPRH s'engage et reste à votre disposition pour toute demande concernant l'accès en faveur des publics en situation de handicap
- ✓ Conditions d'accès : Les locaux sont conformes aux normes pour l'accueil du public en situation de handicap.

## Les objectifs du Bilan

